

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS282

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« la précédent »

les mots :

« précédent cette date ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.